



Dans le cadre du salon ENVIRONORD

9 juin 2011, 14h15- 16h00, Espace Conférence
LILLE GRAND PALAIS – 1 bd des Cités Unies - Lille

L'ATEE et la CCI de région Nord Pas de calais
Organisent une conférence

La loi NOME

*La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) du 7/12/2010 constitue une nouvelle étape de l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence. Elle programme au 31/12/2015 la disparition des tarifs verts et jaunes, tarifs aujourd'hui réglementés et appliqués aux entreprises. La loi NOME contient d'autres dispositions, dont toutes les analyses déduisent une **augmentation des prix de l'électricité** !*

Programme

Introduction :

Eva ESCANDON, Déléguée à l'industrie de la CCI de région et Jordan TESSE, Président du groupe N-PdC de l'ATEE

Présentation des grandes lignes de la Loi NOME et constitution du prix de l'énergie

Benoît MENU, Directeur Général Adjoint de Direct Energie

Le point de vue de l'Opérateur historique :

Alexandre RAULOT, Responsable du pôle tarifs et prix à EDF

Les attentes des autres fournisseurs et leur stratégie pour les clients finals

Pieter BEAUJON, Responsable des services administratifs, Régie municipale de LOOS

Benoît MENU, Directeur Général Adjoint de Direct Energie

Animation, questions-réponses et conclusion :

Pascal DUMOULIN, Air Comprimé Energie et Vice-président du groupe N-PdC de l'ATEE

Modalité d'accès :

- Accès à la conférence gratuit
- Demander son badge d'accès au salon sur le site <http://www.salon-environord.com/>